

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/05/2024 - B2024/006857 - 2022 B 01287 - 913 939 658 - 2B1st Energies

EKYLIS



J. Perrin

certifié conforme.

SAS 2B1ST ENERGIES

3 Esplanade Augustin Aussevat
74960 ANNECY

Exercice clos le 31/12/2023

SIRET : 91393965800013

APE : 6619B

EKYLIS

Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
11, rue Guilloud 69442 Lyon Cedex 03
Tél: 04.72.68.87.87 - Fax : 04.72.33.16.18 et 04.72.68.87.70
e.mail : contact@ekylis.com site : www.ekylis.com

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS

Bilan	1
Compte de résultat	3
Soldes intermédiaires de gestion	4
2. ANNEXE DES COMPTES	5
3. DOCUMENTS FISCAUX (RS 2065)	10

Bilan

	Bilan	Amortissements Dépréciation	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	288 100		288 100	288 100
Autres immobilisations financières	3 298		3 298	3 298
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	291 398		291 398	291 398
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	35 000		35 000	
Disponibilités	7 086		7 086	35 632
TOTAL ACTIF CIRCULANT	42 086		42 086	35 632
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	333 484		333 484	327 030

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	76 000	76 000
Réserve légale	7 600	
Autres réserves	25 561	
Résultat de l'exercice	38 531	33 161
TOTAL CAPITAUX PROPRES	147 692	109 161
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	184 106	216 453
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	184 106	216 453
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	66	66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 620	1 350
Dettes fiscales et sociales		
TOTAL DETTES	185 792	217 869
TOTAL PASSIF	333 484	327 030

Compte de résultat

	31/12/23	%	31/12/22	%	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	4 351		10 519		-6 168	-58,63
Total	4 351		10 519		-6 168	-58,63
MARGE SUR M/SES & MAT	-4 351		-10 519		6 168	-58,63
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.			224		-224	-100,00
Total			224		-224	-100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 351		-10 743		6 392	-59,50
Produits financiers	45 000		45 000			
Charges financières	2 117		1 096		1 022	93,22
Résultat financier	42 883		43 904		-1 022	-2,33
RESULTAT COURANT	38 531		33 161		5 370	16,20
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	38 531		33 161		5 370	16,20

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/23	%	31/12/22	%	Abs (M)	Abs (%)
MARGE COMMERCIALE						
MARGE DE PRODUCTION						
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T						
MARGE BRUTE GLOBALE						
Autres achats et charges externes	4 351		10 519		-6 168	-58,63
VALEUR AJOUTEE	-4 351		-10 519		6 168	-58,63
Impôts, taxes et verst assimilés			224		-224	-100,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	-4 351		-10 743		6 392	-59,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 351		-10 743		6 392	-59,50
Produits financiers	45 000		45 000			
Charges financières	2 117		1 096		1 022	93,22
RESULTAT COURANT AVANT IMP	38 531		33 161		5 370	16,20
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	38 531		33 161		5 370	16,20

ANNEXE DES COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2B1ST ENERGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 333 484 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 38 531 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	291 398			291 398
Total	291 398			291 398
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				291 398

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 298 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 298		3 298
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 298		3 298
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 76 000,00 euros décomposé en 760 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 185 792 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	184 106	32 688	134 238	17 180
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 620	1 620		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	66	66		
Produits constatés d'avance				
Total	185 792	34 374	134 238	17 180
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	32 347			
(**) Dont envers les associés	66			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 080
Total	1 080

DOCUMENTS FISCAUX (RS 2065)

Désignation de l'entreprise SAS 2B1ST ENERGIES				Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise 3 Esplanade Augustin Aussedat 74960 ANNECY					
Numéro SIRET* 9 1 3 9 3 9 6 5 8 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12		Durée de l'exercice précédent* 8			
				Exercice N clos le 31/12/2023	
ACTIF					
				Brut	
				Amortissements-Provisions	
				Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* Autres*	010 014	012 016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	291 397
	Total I (5)		044	048	291 397
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070	
			072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082	35 000
	Disponibilités		084	086	7 086
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	42 086
	Total général (I + II)		110	112	333 483
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		76 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		7 600
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		25 560
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		38 531
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
Total I		142		147 691	
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		184 106
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		1 620
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169		
	Comptes courants d'associés		173		65
	Autres dettes		175		
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176		185 792	
Total général (I + II + III)		180		333 483	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	151 418
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	291 397	482		484		486	291 397				
TOTAL		490	291 397	492		494		496	291 397				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
						Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780			
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾		982		9	589						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis									
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter									
Déficits imputés		983									
Déficits reportables		984		9	589						
Déficits de l'exercice		860		4	218						
Total des déficits restant à reporter		870		13	807						
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI										325	
dont cotisations facultatives Madelin											
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*										380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SAS 2B1ST Energies
3 esplanade Augustin Aussedat
74960 Annecy

SIRET: 91393965800013
Numéro immatriculation : 913939658
RCS Annecy
APE: 6619B

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2024
de la SAS 2B1ST Energies
Exercice clos au 31.12.2023

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le PV de l'assemblée générale ordinaire de 2B1st Energies qui a eu lieu le 20 mai 2024 au 3 esplanade Augustin AUssedat, 74960 Annecy à 14h.

L'ensemble des actionnaires ont émargé la feuille de présence ; la séance débute à 14h00.

Le président prend la parole.

Chers Associés,

Je vous ai réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle ce lundi 20 mai 2024, afin de vous rendre compte de l'activité de notre société pour l'exercice écoulé et clos au 31 Décembre 2023.

Les comptes de la société seront soumis à votre approbation et vous devrez vous prononcer sur la proposition d'affectation du résultat réalisé au titre de ce dernier exercice.

Les convocations pour la présente assemblée vous ont été adressées par mail le 3 mai 2024.

Préalablement à la présente assemblée, et conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous avons communiqué les documents suivants :

- Ordre du jour
- Comptes annuels

De plus ces documents ont été tenus à votre disposition au siège social, dès l'envoi des convocations à la présente assemblée.

1. Présentation du Rapport de Gestion 2023

a /Activité de la société au cours de l'exercice écoulé et résultat à affecter

Pour cet exercice 2023 de la société qui est le second exercice depuis la création le 9 mai 2022, mais le premier exercice complet.

Cet exercice s'est déroulé sur pour la première fois sur 12 mois pleins.

Pour rappel, cette holding a été créé afin de racheter 2B1st Consulting. Cet emprunt de 224.000€ a permis de racheter 70% des parts de 2B1st Consulting. Additionné aux apports à la constitution, 2B1st Energies détient désormais 90% de la société 2B1st Consulting.

Une remontée de dividendes (45k€) a eu lieu en avril 2023 depuis la société fille afin de participer au remboursement de l'emprunt.

A savoir que le remboursement de l'emprunt est d'un montant d'environ 3k€ mensuel.

Il n'y a pas eu d'autres événements notables au cours de l'année 2023.

Le résultat de l'exercice termine à 38 531€ en 2023, à comparer avec 33 161€ en 2022.

b/Bilan de la société

L'actif immobilisé de la société est toujours de 291K€.

L'actif circulant de la société est passé à 42k€ en 2023, par rapport à 35 k€ en 2022.

Le passif de la société fait apparaître un résultat d'exercice 38k€ en 2023.

Le capital social de 76 K€ reste inchangé sur 2023

En 2023, les dettes dues à l'emprunt sont passées de 217k€ à 185k€.

Le total du passif de la société s'élève donc à 333k€ en 2023.

c/Activité de la société en matière de recherche et développement

Rien à signaler

d /Dépenses somptuaires soumises à des réintégrations suivant l'article 223 du code général des impôts

La société n'a pas engagé de dépenses somptuaires dans l'exercice passé au sens de l'article 223 du code général des impôts exigeant l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

e/Activités des filiales de la société

Les activités de la société filiale 2B1st Consulting vont bien.

f/Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

La création de l'entreprise a bien fonctionné et à rempli son rôle dans le LBO.

g/Evolution de l'activité de la société

L'activité de la société 2B1st Energies ne devra pas évoluer fortement.

h/Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de 38 531€ de la manière suivante :

- 7 600€ aux Réserves Légales
- 30 931 € aux Autres Réserves
- 0 € en compte d'associés
- 0 € de dividendes au titre de l'exercice 2023.

La direction de la société espère que vous approuverez les comptes qui vous sont proposés et que vous lui donnerez entier quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

2. Approbation du rapport de Gestion 2023

Le président propose aux actionnaires de procéder au vote du rapport de gestion.

L'ensemble des actionnaires approuvent le rapport de gestion à l'unanimité pour l'exercice 2023.

3. Présentation du rapport financier 2023

Monsieur Jean Guilhem, Président de 2B1ST Energies, expose les comptes annuels de la société qui ont été établis par le cabinet d'expertise comptable EKYLIS.

4. Approbation du rapport financier 2023

Le président demande aux actionnaires de procéder au vote du rapport financier.

L'ensemble des actionnaires approuvent à l'unanimité le rapport financier pour l'année 2023.

Guilhem Jean
guilhemjean@2b1stconsulting.com

5. Proposition de versement de dividendes sur l'exercice 2023

Le président propose aux actionnaires de verser 0.00€ (zéros euros) de dividendes au titre de l'exercice 2023.

6. Vote pour versement de dividendes pour l'exercice 2023

L'ensemble des actionnaires votent à l'unanimité la proposition du président de verser 0.00€ (zéros euros) de dividendes pour l'exercice 2023.

7. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2023

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de 38 531€ de la manière suivante :

- 7 600€ aux Réserves Légales
- 30 931 € aux Autres Réserves

8. Vote pour l'affectation du résultat de l'exercice 2023

L'ensemble des actionnaires votent l'affectation du résultat de 38 531.00€ (trente mille neuf cent trente et un euros) aux autres réserves libres pour l'exercice 2023.

9. Situation en cours sur l'exercice et Perspectives

L'année 2024 démarre bien, les perspectives sont bonnes.

10. Question diverses

Pas de questions diverses.

Mr Jean Guilhem remercie l'assemblée des actionnaires d'avoir participé à l'AG de 2B1ST Consulting.

Annecy, le 20 mai 2024

Son Président

Jean Guilhem

